

Rue des Canons, 39  
7780 COMINES

☎ 056 55 63 59  
☎ 056 55 90 80  
☎ 0478 27 98 94  
✉ bertouille.ch@skynet.be  
e www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer  
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/61

Chantal BERTOUILLE  
Député du Hainaut occidental

**3.374 enfants maltraités par an en Communauté française**

La triste actualité nous le rappelle malheureusement constamment : de trop nombreux enfants sont encore aujourd'hui victimes de violence et de maltraitance. Il semblerait, selon des statistiques internationales, que les nourrissons et les très jeunes enfants sont les plus menacés par la maltraitance physique, avec des taux de mortalité par infanticide qui sont plus du double dans le groupe d'âge 0 – 4 ans que chez les enfants de 5 à 14 ans.

Les lésions physiques graves, voir ayant une issue fatale, résultent le plus souvent de traumatismes crâniens ou de lésions viscérales provoqués par les violences infligées aux enfants les plus vulnérables à savoir les enfants de moins de deux ans.

Interrogée à ce sujet par le Député Chantal Bertouille, la Ministre Catherine Fonck a donc rappelé le rôle essentiel de l'ONE en matière de prévention de la maltraitance et de ses travailleurs médico-sociaux. La prévention primaire de la maltraitance réside en effet dans la capacité de l'ONE à mettre en place des structures sociales et économiques de soutien aux familles et à leurs enfants. De plus, l'ONE insiste sur les visites à domicile en période périnatale et durant la petite enfance chez les familles vulnérables.

S'il est aujourd'hui impossible de quantifier les situations de maltraitance que l'action des travailleurs médico-sociaux a permis d'éviter, on observe toutefois un plus faible pourcentage d'enfants de 0 à 3 ans pris en charge par les équipes SOS Enfants.

L'ONE a comme projet de systématiser les « référentes maltraitance ». Les référentes maltraitance ont pour mission d'accompagner les travailleurs médico-sociaux qui sont confrontés à des situations difficiles ou « à risque » en leur proposant ainsi un temps d'arrêt et un autre regard sur leur compréhension de la situation. L'ONE a également comme projet de mener une campagne informant les parents du danger de « secouer » les bébés.

Pour ce qui concerne les autres catégories d'âge, 14 équipes SOS Enfants sont présentes sur le terrain. Il s'agit d'équipes pluridisciplinaires qui préviennent et traitent les situations où des enfants jusque 18 ans sont victimes de négligence ou de maltraitance, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle.

Actuellement, on estime que les enfants victimes de maltraitance pris en charge par les équipes de SOS Enfants sont au nombre de 3.374 par an en Communauté française. Il faut malheureusement constater que ces chiffres ne sont pas le reflet du nombre global d'enfants maltraités mais seulement du nombre d'enfants maltraités pris en charge par ces équipes.

Il existe donc encore beaucoup trop d'enfants qui souffrent de maltraitance en Communauté française.

